



DÉCHETS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

DÉCHETS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : QUELQUES PRÉCISIONS

De quoi s'agit-il ?

Ce sont les déchets produits et triés par les artisans, commerçants, industriels... Ils sont de différentes natures et peuvent être séparés par leurs producteurs par type ou être mélangés.

Comment ces déchets sont-ils valorisés ?

Les opérateurs du traitement des déchets, qui prennent en charge ces Déchets d'Activités Économiques pour les trier et les valoriser les utilisant pour produire des matières normées (répondant à un cahier des charges précis) qui peuvent être :

- Soit recyclées et être utilisées en lieu et place de matières à extraire dans la nature (fibres de bois pour les papiers et cartons, résines vierges issues de la pétrochimie pour les plastiques, minerais pour les aciers et aluminiums...).
- Soit valorisées sous forme de combustibles utilisés pour produire de la vapeur destinée à alimenter l'industrie, les réseaux de chaleurs urbains ou pour créer de l'électricité.

Ils peuvent également servir à produire des combustibles plus spécifiques (pouvoir calorifique élevé, taux de carbone non biogénique maîtrisé...) utilisés par des industries fortement consommatrices d'énergie (cimenteries, aciéries...).

Enjeux associés à cette valorisation ?

- Maximiser le taux de captage,
- Maîtriser et optimiser la qualité des flux produits (taux de pureté),
- Flexibilité face à la variabilité et l'hétérogénéité des déchets à trier,
- Disponibilité maximale,
- Ergonomie prenant en compte les conditions de travail de chacun des intervenants,
- Minimiser l'impact sur l'environnement (émissions sonores, consommation d'électricité, approvisionnement et fabrication de proximité...).

À CHACUN SA (REY) SOLUTION !

Propositions et engagements de REY SOLUTIONS pour l'accompagnement dans le traitement de ces flux

Plus hétérogènes que les déchets ménagers, les déchets d'activités économiques (DAE) en mélange requièrent la mise en œuvre d'équipements et procédés de tri différents, à même de répondre aux contraintes qui leur sont spécifiques (éléments de grandes tailles, poussières abrasives...).

Les solutions industrielles proposées par REY SOLUTIONS répondent aux objectifs suivants :

- Maximisation du taux de captage,
- Maîtrise et optimisation de la qualité des flux produits (taux de pureté),
- Dimensionnement maîtrisé en réponse à la variabilité de la densité des déchets à trier,
- Disponibilité maximale,
- Ergonomie prenant en compte les conditions de travail de chacun des intervenants,
- Minimisation de l'impact sur l'environnement (émissions sonores, consommation d'électricité, approvisionnement et fabrication de proximité...).

Nos solutions pour le traitement des DAE (équipements, process complets) :

- Elles sont conçues et fabriquées par nos soins ; nous prenons en compte l'ensemble des exigences propres au tri de ce type de déchets (prescriptions INRS ED 948,...), les demandes spécifiques des clients ainsi que les retours d'expériences qui sont les nôtres dans différents domaines d'activités depuis 35 ans.
- Dimensionnées à partir de l'analyse croisée des flux à traiter et produite réalisée avec le client, ainsi que de la connaissance fine des déchets et matières à produire acquise par nos spécialistes.
- Fabriquées en France avec des matériaux approvisionnés dans l'Hexagone, dès que cela est possible, et dans une usine neutre en consommation d'électricité (grâce à l'installation de panneaux solaires en toiture produisant plus que notre consommation). Fabricant de proximité, nous mettons en œuvre une production responsable dont nous minorons l'impact environnemental et garantissons une continuité d'approvisionnement et de services indispensable pour des activités qui ne connaissent pas de rupture de continuité.
- Intégrant des technologies innovantes développées en interne et/ou avec des partenaires privilégiés (trémie d'alimentation, convoyeurs et cribles trommel renforcés, crible vibrant, robots de tri...).

